

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-462

présenté par
M. Le Fur

ARTICLE 32**Mission « Direction de l'action du Gouvernement »**

À la douzième ligne de la seconde colonne du tableau de l'alinéa 2, substituer au nombre :

« 9947 »

le nombre :

« 9946 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Considérant que le poste de Secrétaire d'Etat de la Mer constitue un doublon avec le poste de Secrétaire d'Etat à la mer, cet amendement a pour objet de supprimer le poste de Secrétaire d'Etat de la Mer auprès du Premier Ministre.